

**COMPTE-RENDU-REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Mardi 15 Mars 2022
A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS**

Convocation et affichage : 7 Mars 2022

Sous la présidence de Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire.

EN EXERCICE : 11

PRESENTS : 10

VOTANTS : 10

Etaient présents : Stéphane AUFRERE, Xavier COLLON, Nicolas LAROCHE, Charly NICOLLE, Oliver BOVE, Christian SANSEIGNE, Vincent COUPEROT, Jérémy VENON, Stevens DAVID, Nicolas LAROCHE

Etaient absents excusés : Jany AUCLERCQ

Secrétaire de séance : Julien COLLON

1. Approbation du compte-rendu du 21 Décembre 2021
2. Vote du compte administratif BP 2021
3. Vote du compte de gestion BP 2021
4. Affectation du résultat d'exploitation 2021
5. Redevance Occupation du Domaine Public ENEDIS
6. RPQS Eau et assainissement
7. Organisation des élections présidentielles et législatives
8. Point sur l'avancement des travaux
9. Emprunt communal pour les travaux
10. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du 21 Décembre 2021

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint. Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus.

2. Délibération n°01_15 03 2022- Vote du compte administratif Budget Principal 2021

Budget Principal	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	35.597.06			112.050.55		76.453.49
Opérations de l'exercice	22.519.85	45976.83	132.917.18	140.284.86	155.437.03	186.261.69
Résultat de l'exercice		23.456.98		7.367.68		83.821.17
Résultats de clôture	12.140.08			83.821.17		71.681.09

Le maire étant sorti au moment du vote du compte administratif, le Conseil Municipal réuni du fait sous la Présidence de Monsieur Xavier COLLON, 1er Adjoint au Maire, délibère sur le compte administratif de la commune de Fleys de l'exercice 2021, dressé par Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire de Fleys, après s'être fait présenter le budget primitif, Monsieur Xavier COLLON, fait procéder au vote du compte administratif

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Le compte administratif de la commune 2021 est approuvé à la majorité des votants.

Délibération n°02_15 03 2022 - Vote du compte de gestion 2021 Budget Principal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Après s'être fait présenter le budget primitif du budget principal 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ;
- Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2021 de ce budget ;
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021
- **DECLARE** que le Compte de Gestion du budget principal dressé, pour l'exercice 2021, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement Budget Principal 2021

4. Délibération n°03 15 03 2022 : Affectation du résultat d'exploitation 2021

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2020	VIREMENT de la LA SF 1068 de 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2021		TRANSFERT OU INTEGRATION PAR OPERATION D ORDRE NON BUDGETAIRE	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT
INVEST	-35.597.06 €		23.456.98 €	Dép.			- 12.140.08 €
				Rec.			
FONCT	112.050.55 €	35.597.06 €	7.367.68 €				83.821.17 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021 :	83.821.17 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068 du BP 2022)	- 12.140.08 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068 du BP 2022)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (c/ 110) (ligne 002 du BP 2022)	83.821.17 €
Total affecté au c/ 1068 :	- 12.140.08 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	
Déficit à reporter (ligne 002 du BP 2022) en dépenses de fonctionnement	

L'affectation du résultat d'exploitation du budget principal 2021 est approuvée à la majorité des votants

Délibération n° 4_15 03 2022 : Redevance occupation du domaine public ENEDIS 2022

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du décret n° 2002-409 du 26 mars 2002 portant modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité. Il propose au Conseil :

* de fixer le montant de la redevance au taux maximum : **221,00 €** pour 2022.

* Que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par l'application de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} Janvier ou tout autre index qui viendrait lui être substitué ;

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré

ADOpte les propositions qui lui sont faites concernant cette redevance.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 5_15 03 2022 : RPQS Eau et assainissement

Conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995 dit "LOI BARNIER" et son décret d'application du 6 mai 1995, le Maire présente au Conseil Municipal, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Eau Potable pour l'exercice 2020, fourni par le Syndicat des Eaux du Tonnerrois.

Après avoir pris connaissance du document, le Conseil Municipal,

- En **PREND** acte; et **NOTE** qu'il est consultable en mairie
- ADOpte** le rapport tel qu'il est présenté.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

7. Organisation des élections présidentielles et législatives 2022

Présidentielles : 10 Avril 2022

Horaires	Président	Assesseurs
De 8h00 à 10h30	Stéphane AUFRERE	Nicolas LAROCHE Charly NICOLLE
De 10h30 à 13h00	Vincent COUPEROT	Olivier BOVE Jérémy VENON
De 13h00 à 15h30	Christian SANSEIGNE	Stevens DAVID Jany AUCLERCQ
De 15h30 à 18h00	Stéphane AUFRERE	Xavier COLLON Julien COLLON

Présidentielles : 24 Avril 2022

Horaires	Président	Assesseurs
De 8h00 à 10h30	Stéphane AUFRERE	Nicolas LAROCHE Vincent COUPEROT
De 10h30 à 13h00	Jérémy VENON	Olivier BOVE Jany AUCLERCQ
De 13h00 à 15h30	Christian SANSEIGNE	Xavier COLLON Julien COLLON
De 15h30 à 18h00	Stéphane AUFRERE	Charly NICOLLE Stevens DAVID

8. Point sur l'avancement des travaux

A l'heure actuelle, les travaux sont en avance d'une quinzaine de jours. Tout se déroule parfaitement bien avec une bonne compréhension des habitants face aux différentes difficultés de circulation entre autre. Nous précisons toutefois que la circulation des gens extérieurs au village est soutenue avec des vitesses intra-muros excessives et des contrôles de gendarmerie pas assez convaincants.

9. Emprunt communal pour les travaux

Le maire rappelle que nous avons changé de trésorerie et qu'une réunion a eu lieu avec Mme ROUSERE afin de déterminer le taux d'endettement que la commune pourrait supporter. Il s'avère que le plus raisonnable serait d'emprunter une somme de 100.000 € au maximum pour rester dans les conditions de la comptabilité publique mais à la vue de tous les travaux qui vont être réalisés et pour certains imposés, une demande d'emprunt de 150.000 € sera plus appropriée pour couvrir toutes ces opérations de rénovation pour un strict minimum à savoir l'éclairage public, l'enfouissement des réseaux et une partie concernant le pluvial. Ne pas perdre de vue que tous les ans l'excédent de fonctionnement sera de plus en plus impacté donc il faut rester prudent pour ne pas tomber vers un résultat comptable de plus en plus en négatif.

QUESTIONS DIVERSES :

Travaux Rue des Ardillats : Une question se pose pour le stationnement lorsque les travaux dans la Rue des Ardillats commenceront. Mr le Maire préconise d'aller se garer dans la rue de Mont de Milieu étant donné que celle-ci sera encore fermée jusqu'au 3 Juin 2022. Les élus suggèrent de mettre en place en amont un système de blocage à la circulation de façon à ce que les personnes venant de Tonnerre et ne respectant pas l'arrêté de non circulation ne puissent plus circuler dans cette rue et seraient obligées de faire demi-tour.

Compteurs d'eau en extérieur : Toute la rue des Monts de Milieu sera concernée.

Antenne Bouygues : Aucun opérateur de raccordé à ce jour. Un élu se plaint de subir des perturbations sur l'image de sa télévision depuis la pose de l'antenne.

Monuments aux morts : A quand l'aménagement du jardin près de l'église ? Relancer l'entreprise pour faire les plantations et le nouveau projet.

Fibre optique : Aucune nouvelle de la fibre optique. Aucun fourreau de mis en place entre Chablis et Chichée ni Fleys. Cette question revient régulièrement en question diverse à la Communauté de Communes et il semblerait que tout aille bien. On ne parle pas de retard !!! Les connexions sont de plus en plus difficiles tant sur le professionnel que le privé.

Article dans le journal l'Yonne Républicaine : Un journaliste viendrait sur la commune pour remettre à l'ordre du jour le sujet de la déviation et faire un contre-article sur les précédentes diffusions non fondées.

Une demande de réouverture de dossier a été lancée par une lettre remise à Mr Patrick Gendreau qui transmettra aux personnes en charge de ce dossier. Un élu préconise de refaire une réunion avec toutes les personnes concernées pour revoir le tracé et remettre à jour les données sur le dossier de la déviation et éventuellement l'installation de chicanes pour obliger les véhicules à ralentir.

Récapitulatif des délibérations prises :

Délibération n°01_15 03 2022 - Vote du compte administratif Budget Principal 2021

Délibération n°02_15 03 2022 - Vote du compte de gestion 2021 Budget Principal

Délibération n°03_15 03 2022- Affectation du résultat d'exploitation 2021

Délibération n°04_15 03 2022 : Redevance occupation du domaine public ENEDIS 2022

Délibération n°05_15 03 2022 : RPQS Eau et assainissement

L'ordre du jour étant épuisé

La séance a été levée à 20 H 00

Les membres présents :

Nom Prénom	Fonction	Visa de présence	Visa par procuration
Stéphane	AUFRERE		
Julien	COLLON		
Olivier	BOVE		
Jany	AUCLERCQ	Absent	
Xavier	COLLON		
Vincent	COUPEROT		
Nicolas	LAROCHE		
Charly	NICOLLE		
Christian	SANSEIGNE		
Stevens	DAVID		
Jérémy	VENON		